



Début : 09 heures en visio-conférence

✚ Pôle de BOULOURIS :

- 1
- Confirmation que Eric ANGLES ne pourra plus entraîner au pôle la saison prochaine. Une opportunité a été saisie pour entraîner en Italie, avec un début de contrat au 1^{er} août 2024.
 - Jean Marie LAUGA : la fermeture du pôle peut être gênante pour les jeunes. Il faut essayer de trouver une solution pour la prochaine rentrée scolaire.
 - Une réunion est à mettre en place en urgence à la rentrée des vacances.
 - Remplacer Eric serait une solution dans l'urgence, à condition de trouver un entraîneur capable de prendre la suite. A ce jour, aucune structure n'est susceptible de remplacer, tant au niveau du suivi scolaire, que du suivi médical.

✚ Compétitions :

- TOP 8 : Eric MASSON regrette l'absence de certains joueurs qui ont une aide PPR. Il propose d'ajouter le critère de participation à cette compétition pour obtenir l'aide PPR à partir de la saison prochaine.
Rapport JA : un seul WC dans un vestiaire à l'intérieur du gymnase, qui ne fermait pas et qui était sale, le soleil qui a empêché l'utilisation de 2 tables jusqu'à 14 heures, un banc dangereux en guise de podium, pas de parking.
- Championnat et coupe vétérans : les compétitions ont eu lieu. Un problème s'est posé en coupe vétérans au niveau de la catégorie V4 qui n'a pas lieu aux niveaux régional et national. Le CD84 n'a pas intégré cette catégorie en V3. L'erreur a heureusement pu être rattrapée.
- Inter comités : la modification a été validée. La compétition se déroulera en individuel, avec comptage des points par équipe engagée.
- Championnat par équipes : le club de BASTIA a demandé à se déplacer 3 fois, car depuis 4 phases, il se déplace 4 fois. C'était une condition pour recevoir les clubs CORSE dans notre championnat, le club de BASTIA n'était peut-être pas informé. Jean Marie LAUGA contactera le président de la Ligue CORSE.
Problème avec le club de MIRAMAS, qui reçoit sa R3 en même temps que sa nationale, et qui met ses joueurs de R3 en AR en Nationale. Il faut donc attendre que les joueurs terminent leur partie en R3 pour arbitrer en N3, et attendre qu'ils aient fini d'arbitrer pour venir jouer leur partie en R3. Le règlement national stipule bien que les AR doivent être non joueur. Un courrier va être envoyé au club pour rappeler le point de règlement.
Discussion autour de l'article 1 du championnat, pour les JA1 qui peuvent officier 7 fois selon le règlement fédéral, et doivent officier au moins 1 fois selon le règlement régional.

Présents :

- Th. ALBERTIN
- M. FELICI
- A. GEBLEUX
- D. GERONIMI
- JM. LAUGA
- G. LONGETTI
- E. PEREYROL
- A. PIETRI
- S. POIRRIER
- S. SELLIEZ
- S. TRENS
- I. WEGEL

Excusés :

- E. BARTZ
- M. DORDOR
- JL.
- GUILLOTEAU
- G.
- LIEVREMONT
- O. PERRET
- F. VAGNER

Absents :

- G. FARCE
- N. IONNIKOFF
- M. VASSALLO

Invités :

- C. GEBLEUX
- E. MASSON



 Divers :

- Prisons :
L'aide financière ne passe plus par la ligue, elle est versée directement par la FFTT. Le club de DRAGUIGNAN a demandé une aide à la Ligue. Il faut voir si le CD du var prend une partie des dépenses en charge. Si la ligue prend en charge une partie, il faut qu'elle donne aussi une aide aux autres clubs dont l'éducateur intervient.
- Emplois ANS :
La fédération veut recenser tous les emplois. Un nouveau crédit est disponible pour aider les emplois. Pour les clubs engagés, une enveloppe est dédiée pour le recrutement d'un coach socio-sportif, la stratégie est donc de guider les clubs vers le bon dispositif. Pour les clubs dont l'aide se termine cette année, possibilité d'une consolidation.
- Expert en développement :
Eric MASSON a suivi la formation de la FFTT.
- Opération 1 table, 1 école : 3 écoles vont recevoir 1 table : MANOSQUE, MARSEILLE et ORANGE
- Phase de candidature pour le Ping tour 2024 : pour le moment, AIX et SALON ont déposé un dossier
- Stade vers l'emploi : une grosse manifestation aura lieu au siège du conseil département des Bouches du Rhône le 28 mai prochain.
L'opération aura lieu aussi avec France Travail de CAVAILLON, à L'ISLE SUR LA SORGUE, en novembre.
- Un regroupement des « référents éthiques » CROS, CDOS 13 a eu lieu à MARSEILLE. Isabelle WEGEL a participé. La journée fut intense mais intéressante. Un classeur numérique a été mis en place par le CDOS 13 et est consultable sur leur site internet. La façon de détecter les gestes qui peuvent amener à penser que des personnes sont harcelées a été abordée.
Le manifeste sera signé lors de l'Assemblée générale du CROS le 23 mars prochain. Il serait bien de créer une commission temporaire en attendant la mise en place d'une commission éthique.
- Des nouveaux diplômes fédéraux vont être mis en place pour les Arbitres Régionaux.
- Instance Régionale de discipline : les membres n'ont pas pu traiter les dossiers en cours. Le président, Thierry ALBERTIN, va donc les faire remonter à l'Instance Fédérale.
- Jean Marie LAUGA a assisté, en visio-conférence, à une réunion de la commission sportive fédérale ; la réforme du championnat, avec les nouveaux brulages n'a pas été évoquée, donc ne sera pas validée pour la saison prochaine. Le projet a eu un gros pourcentage de refus (27 votes contre pour 1 pour seulement au niveau fédéral). On ne sait pas si la ligue Occitanie va continuer sa phase de test la saison prochaine.
- Homologation des salles : Marc FELICI prend le relais de Rosine.
- Problème sur une demande de transfert. Un club a fait jouer une personne en championnat, alors que le club avait demandé un transfert promotionnel et non une mutation exceptionnelle. Les résultats ont été dévalidés.